

Réf: Dossier N° 020011

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « VISION OPTIMALE »

Siège social Abidjan, Cocody, RIVIERA M'BADON-M'POUTO,lot
47,ilot 5

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 07/06/2021 reçus par Me René N. N'guessan , et enregistrés au CEPICI le 24/06/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « VISION OPTIMALE »

Objet : Le commerce de détail d'optique (lunettes, montures, verres, lunettes de soleil, lentilles, tous accessoires d'optique),

Le conseil en optique et les examens de vue,

La conception, la fabrication et la commercialisation de verres correcteurs et des montures,

La vente de matériels ophtalmiques;

La distribution de matériel médical d'ophtalmologie,

La maintenance et la gestion de la garantie des équipements d'optique,

La distribution de prothèses ophtalmiques, ophtalmologiques et auditives;

Et pour la réalisation de l'objet social

L'emprunt de toutes sommes et en garantie l'affectation hypothécaire ou le nantissement de tout ou partie des biens sociaux;

Et plus généralement toutes opérations, industrielles, commerciales ou financières, mobilières ou immobilières, contribuant directement ou indirectement à la réalisation de l'objet social ou à avec tous objets similaires ou connexes

pouvant en faciliter l'exécution, compatibles avec la réglementation en vigueur.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Cocody, RIVIERA M'BADON-M'POUTO,lot 47,ilot 5

Dirigeant(s) : M KOUADIO YAO SERGE-LANDRY (COGÉRANT),
Mme KOUASSI DIDO FLORE DESIREE (COGÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B12-03031 du 10/08/2021 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°20784/GTCA/RC/2021 du 10/08/2021

